

AACAC COMPTA & AUDIT
SARL au capital de 1 000,00 €
Siège social : 6 Rue des Petits Champs 91100 Villabé
RCS Evry 932 929 011

DÉCISION DE LA GERANCE

DU 19 février 2025

Le 19 février 2025 (dix-neuf février deux mille vingt-cinq) à 14h30 (quatorze heures trente), Cenk KESKINKILIC demeurant 9 Résidence les 4 Jean 77160 Provins gérant de la société AACAC COMPTA & AUDIT, SARL au capital de 1 000,00 €, divisé en 100 parts sociales de 10,00 € chacune, a décidé de prendre les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION : TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Le gérant conformément aux pouvoirs qui lui sont conférés, décide de transférer le siège social du 6 Rue des Petits Champs 91100 Villabé au 29 rue du Colisée 75008 PARIS, à compter du 19 février 2025.

En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié comme suit :

« ARTICLE 4 - Siège social :

Le siège social est fixé au 29 rue du Colisée 75008 PARIS. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME RESOLUTION : POUVOIR AU PORTEUR

Le gérant donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités de droit.

De tout ce qu'il précède, il est dressé le présent procès-verbal qui est signé après lecture par :

Le gérant,

Fait à Paris,

Le 19 février 2025,

Nom et Signature

Cenk KESKINKILIC:

